

CHARTRE DES DES ACTIVITÉS « en temps de Covid »



Préambule : Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité au travail, les principes ci dessous et leurs mise en place dans les locaux de l'association doivent conduire, par ordre de priorité :

- à éviter les risques d'exposition au virus ;
- à évaluer les risques qui ne peuvent être évités ;
- à privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.

Pour assurer les activités de l'association médiagraph dans les meilleures conditions, voici une liste des mesures qui sont mise en place :

- La capacité d'accueil maximale est affichée dans chaque salle
- Une aération régulière des salles sera effectuée.
- Les portes doivent rester ouvertes au maximum afin d'éviter le contact avec les différentes poignées et supports.
- Un nettoyage et désinfection des surfaces sera effectué à l'issue de chaque atelier : les tables, les accoudoirs de chaises, la bouilloire à café et/ou la théière après usage, les poignées de porte utilisées et de manière générale tout équipement manipulé.
- L'association invite les usagers à apporter leur propre ordinateur portable.

Vous êtes tenus de respecter les gestes barrières :

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique qui sera jeté dans la poubelle
- Saluer sans se serrer la main, pas d'embrassades
- Respectez la distanciation physique de 1 mètre minimum ;
- Se laver régulièrement les mains et principalement à votre arrivée;
- Porter un masque dans les locaux (merci de vous en procurer, quelques masques seront disponibles en cas de difficultés)

Nous vous avons laissé à disposition des lingettes à usage unique, du spray désinfectant, et du gel hydroalcoolique (merci d'apporter le votre) au niveau des espaces accessibles.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, et de vos retours, nous réajusterons ces mesures.

Cette charte « Covid19 » ne se substitue pas au règlement intérieur, elle vient le compléter.

Pour rappel Vous percevez des symptômes de maladie ou votre entourage proche est malade ou perçoit des symptômes Restez chez vous et appelez un médecin pour déterminer s'il s'agit du COVID-19 pour vous ou vos proches. En cas de maladie, COVID-19 ou non : restez chez vous jusqu'à guérison complète et informez médiagraph.

Je soussigné :
Approuve ces mesures

à :
signature

Le :